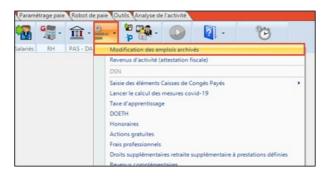


## FAQ DSN CIBTP

Message d'erreur : "Le code Emploi Bâtiment est nécessaire pour la caisse de congés payés (Table CMET – Code métier BTP)"

Il convient dans ce cas de saisir un Code Emploi Bâtiment dans la fiche Salarié et dans l'emploi archivé (menu DADSU DSN/Modification des emplois archivés).



**Attention**: Dans de rares cas, il est nécessaire de supprimer l'organisme résilié de la CIBTP. Une correction sur ce point a été livrée dans la mise à jour du mardi 29 mars 2022.

La CI-BTP demande de renseigner la rubrique S21.G00.40.022 même pour les salariés qui sont exclus de la caisse (apprentis ou salariés dépendants d'une autre convention collective)

Nous avons interrogé l'UNION DES CAISSES DE FRANCE CIBTP, elle confirme notre paramétrage actuel, la rubrique S21.G00.40.022 est bien attendue même pour les salariés exclus CI-BTP, sauf pour les mandataires et les VRP (sauf si l'entreprise est adhérente de la Caisse nationale des Coopératives).

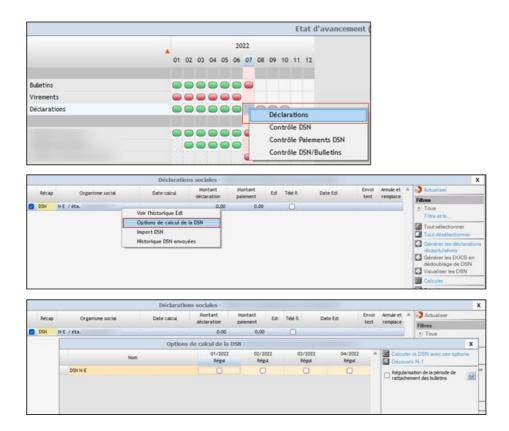
Source : "DSN : fiches de paramétrage" sur www.cibtp.fr.

Concernant les bases OPPBTP majorées (salariés permanents), il est attendu une base OPPBTP non majorée car la majoration est appliquée sur le bordereau CI BTP à réception de la DSN.

Dans la DSN de janvier 2022, la rubrique S21.G00.78.004 a été déclarée en tenant compte de cette majoration.

Pour régulariser il convient d'activer la coche "Régularisation" de janvier 2022 dans l'outil de calcul de la DSN.





Dans certains cas, des Bases spécifiques ou dérogatoires doivent ressortir par rapport à certains organismes professionnels pour lesquels il est demandé un code Base 39 et/ou 40 pour le bloc 78 (S21.G00.78.001)

image.png

La majorité des CCN sont gérées en automatique dans Silae.

Cela peut ne pas être le cas pour certaines CCN, il convient alors d'appliquer la solution suivante : personnalisez la cotisation CP020 afin d'obtenir un code base 39 dans la structure 78 et/ou la cotisation CP021 pour la base 40.

Courrier CIBTP "Absence de la rubrique S21.G00.82 avec pour valeur le code 54"

Il convient dans ce cas d'utiliser le module de saisie de la base mensuelle de cotisation sur chiffre d'affaires (menu DADS-U DSN > Saisie des éléments Caisses de Congés Payés).

Courrier CIBTP "DSN - Absences pour congés payés - Vérifier votre paramétrage"





# DSN - Absences pour congés payés Vérifier votre paramétrage

Pour permettre le bon traitement des DSN de vos clients et le calcul des droits de leurs salariés, pensez à vérifier votre paramétrage :

Pour les salariés relevant de la CIBTP Caisse du Grand Est, la durée des <u>congés</u> <u>payés indemnisés par la Caisse CIBTP</u> doit être déclarée dans les rubriques :



S21.G00.53.001 Type " 02 - Durée d'absence non rémunérée "

S21.G00.65.001 Code " 200 - COP (congés payés) " pour le motif de suspension



#### ATTENTION

Veillez à ne pas utiliser à tort le code cidessous afin d'éviter tout <u>chevauchement de date</u> avec les congés connus par la caisse CIBTP.

Le code 501 est notamment utilisé pour déclarer des absences injustifiées et/ou des congés sans solde comme par exemple une suspension liée au défaut de schéma vaccinal ou à l'absence de pass sanitaire.

Le code "501 - Congé divers non rémunéré" ne doit pas être utilisé comme motif de suspension dans la rubrique S21.G00.65.001 pour signaler une absence pour congé indemnisé par une caisse CIBTP

### Votre conseiller de la caisse CONGÉS INTEMPÉRIES BTP du Grand Est

Source : "Modalité déclarative d'une suspension liée au défaut de schéma vaccinal ou à l'absence de pass sanitaire" sur www.netentreprises.fr.

Il s'agit d'un mail Générique envoyé par la CIBTP qui demande à ce que l'absence Congés Payés remonte avec un code 200 et non 501.

Nous gérons correctement l'absence CP avec le code 200 ainsi que le type "02 – Durée d'absence non rémunérée".



Courrier CIBTP "Vous devez paramétrer la rubrique S21.G00.78.001 Code 20 avec la valeur 0"

Deux options sont validées par l'UCF :

- Option 1 Base de cotisations CP (code 20) non renseignée.
- Option 2 Base de cotisations CP (code 20) renseignée à 0.

Silae a retenu l'option 1. Voir le courrier de confirmation ci-dessous :

Attention: Cet email ne provient pas de notre messagerie interne. Assurez-vous que ce message est fiable avant d'ouvrir une pièce jointe ou de cliquer sur un lien. Soyez attentif, nous comptons sur votre vigilance.

Bonjour,

Les salariés exonérés congés payés doit quand même voir sa rubrique \$21.600.40.022 renseignée avec le code caisse et deux options:

Option 1 – Base de cotisations CP (code 20) non renseignée

Option 2 – Base de cotisations CP (code 20) renseignée à zéro

Attention un salarié exonéré de cotisations CP n'est pas automatiquement exclu du chômage intempéries.

La caisse exploitera la base de cotisation plafonnée (code 02) ou le ou les bases plafonnées intempéries GO (code 34) et/ou SO (code 35).

Si vous ne renseignez pas le code caisse en .022 alors l'intégralité des rubriques des blocs 30, 40, 51, 43, 78 etc. de ce salarié ne nous seront pas distribuées.

La caisse n'aura donc pas les bons éléments pour apprécier le calcul des cotisations dues et octroyer les droits du salarié notamment sur le droit à bénéficier du chômage intempéries

VRP et mandataires sociaux : ne pas indiquer le code caisse, sauf si l'entreprise est adhérente de la Caisse nationale des Coopératives.

Cordialement

CONGÉS INTEMPÉRIES BTP UNION DES CAISSES DE FRANCE

#### **DADSU CIBTP**

Exceptionnellement, sur la première année liée à l'ouverture en DSN des caisses et compte tenu de la réception partielle des déclarations sur l'exercice congés, il est demandé aux entreprises de produire une DADSU CIBTP (ou une DNA) sur l'exercice congés complet.

#### Mise à disposition des CRM

Les CRM sont mis à disposition sur le tableau de bord Net-entreprises 24 à 48 heures après que les caisses aient reçu les DSN.

Pour rappel, les DSN n'arrivent dans les caisses que trois jours après la date d'échéance et pas avant :

- Date d'échéance au 5 > DSN reçue le 8 > CRM disponible le 9 ou le 10.
- Date d'échéance au 15 > DSN reçue le 18 > CRM disponible le 19 ou le 20.

Powered by Document360